

# La Foire Amazonienne comme cadre pour parler de l'exploitation sexuelle au Pérou

*L'auteure, Christine Richard, est actuellement déployée au Pérou en tant que conseillère en travail social volontaire dans le cadre du projet « Protection des enfants, femmes et autres collectivités vulnérables (PRODEF) », mis en œuvre par le Bureau international des droits des enfants et Avocats sans frontières Canada (ASFC), grâce à l'appui financier du gouvernement du Canada accordé par l'entremise d'Affaires mondiales Canada. Christine a ainsi débuté son mandat de six mois en juin 2019, au sein de l'organisation CHS-Alternativo.*

À la mi-août 2019, la ville d'Iquitos a été l'hôte de la 9<sup>e</sup> Foire Amazonienne au Pérou. Des centaines d'artisan-e-s, productrices et producteurs, entreprises privées de l'Amazonie, organisations et ministères étaient sur place pour présenter leurs produits et services mettant en valeur la culture amazonienne.

L'organisation CHS-Alternativo était également présente sur les lieux afin d'informer le public de la foire sur ses services et, particulièrement, sur un enjeu problématique dans la région de l'Amazonie : l'exploitation sexuelle des enfants.

Au Pérou, l'exploitation sexuelle possède deux visages. D'un côté, il existe la traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle et, de l'autre côté, l'exploitation sexuelle d'enfants hors du contexte de traite. Ces deux situations peuvent partager certaines similarités, mais il s'agit de situations très différentes, soumises à des législations distinctes au Pérou. Le processus de reconstruction des victimes peut également varier d'une situation à l'autre.

## LA TRAITE DES PERSONNES

La traite de personnes est, en soi, une problématique complexe que les Nations Unies définissent comme étant la captation, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace, le recours à la force ou à d'autres formes de contraintes, ou par l'offre ou l'acceptation d'une contrepartie pour obtenir le consentement d'une personne à des fins d'exploitation<sup>1</sup>.

Dans la réalité péruvienne, la majorité des cas de traite sont réalisés en trompant les victimes pour les amener à se déplacer volontairement. Des offres de travail alléchantes et la séduction

---

<sup>1</sup> Définition complète donnée par les Nations Unies dans le protocole additionnel à la convention des nations unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, ou Protocole de Palerme : <https://www.unodc.org/documents/treaties/UNTOC/Publications/TOC%20Convention/TOCebook-f.pdf>

sont des méthodes courantes de captation pour amener les victimes loin de leurs repères et les isoler.

CHS-Alternativo est également témoin de nombreux cas où des parents, souhaitant un meilleur futur pour leurs enfants, les envoient chez un parent ou un proche, pour leur permettre d'étudier et de développer des outils pour rompre avec le cycle d'exclusion sociale et d'extrême pauvreté dans lequel se retrouvent fréquemment ces familles. Or, la réalité péruvienne montre que dans certains cas, ces enfants confiés sont enfermés, privés de communication avec leurs proches et obligés à travailler sans percevoir une rémunération décente. Cette situation de contrôle et de rétention d'une autre personne est également considérée comme relevant de la traite d'être humain.

La traite de personnes a nécessairement pour objectif le contrôle partiel ou total d'une personne afin de pouvoir l'exploiter. CHS-Alternativo révèle dans ses rapports que cette exploitation peut prendre la forme de travail forcé et sans rémunération décente, d'exploitation sexuelle, de trafic humain, de mendicité ou encore, dans des cas très rares, d'extraction ou de trafic d'organes.

## **L'EXPLOITATION SEXUELLE DE FILLES, GARÇONS ET ADOLESCENT-E-S**

CHS-Alternativo considère l'exploitation sexuelle de mineur-e-s comme étant l'utilisation du corps de personnes mineures à des fins sexuelles ou érotiques en échange d'argent, d'un bien ou de « bénéfices »<sup>2</sup>. Il ne s'agit donc pas seulement de relations ou de contacts sexuels directs, mais également de tout acte à connotation sexuelle (conversation, envoi de photos, danses...) dont bénéficie une personne adulte au détriment d'une personne mineure, en échange de la perception d'un bénéfice prenant des formes diverses (argent, cadeaux, nourriture ou encore bons résultats scolaires). Le bénéfice peut être perçu par une tierce personne et non par la victime.

Dans le cas de mineur-e-s, il s'agit d'un délit criminalisé par les lois péruviennes, et cela ne peut en aucun cas être considéré comme de la prostitution. Tel que présenté dans le cadre de la Convention relative aux droits de l'enfant, les enfants, en raison de leur situation de vulnérabilité, ont droit à une protection plus grande de la part des « parents ou, le cas échéant, les membres de la famille élargie ou de la communauté »<sup>3</sup>. L'exploitation sexuelle d'enfants et d'adolescent-e-s est donc une violation claire de leur droit à la protection.

En effet, selon la législation péruvienne, les enfants exploités sexuellement sont reconnus comme des victimes et non des participants à la prostitution. Les personnes pénalisées par la loi n° 30963 portant sur le délit de l'exploitation sexuelle sont toutes celles prenant part à l'exploitation sexuelle : client-e-s, proxénètes, ou toute personne faisant la promotion de l'exploitation sexuelle de personnes mineures ou produisant, consommant ou partageant des éléments pornographiques impliquant des mineurs.

---

<sup>2</sup> Traduction libre tirée du feuillet publié par CHS-Alternativo intitulé *Lo que debes saber sobre la Explotación Sexual de Niñas, Niños y Adolescentes (ESNNA)*, Avril 2018.

<sup>3</sup> Article 5, Convention relative aux droits de l'enfant :

<https://www.ohchr.org/fr/professionalinterest/pages/crc.aspx>

## **DIFFÉRENTES FORMES D'EXPLOITATION SEXUELLE**

Tel que mentionné plus tôt, au Pérou, l'exploitation sexuelle de mineur-e-s et la traite de personnes ayant pour finalité l'exploitation sexuelle sont considérés comme étant deux délits distincts, avec des contextes et des formes différentes

Une personne mineure exploitée sexuellement dans le contexte de la traite de personnes a été captée, contrôlée et exploitée pendant une période de temps circonscrite à la période de captivité. Lorsque termine la situation de traite de personne, l'exploitation sexuelle prend également fin, bien que les conséquences sur l'enfant perdurent.

D'un autre côté, hors du contexte de traite, l'environnement direct de la victime – parents, famille élargie, communauté, etc. – joue un rôle actif dans sa situation d'exploitation, qui peut être directement encouragée pour en retirer un bénéfice. Dans certaines régions du Pérou, les parents peuvent permettre à leur fille « d'accompagner » un homme adulte lors d'une « sortie » en échange de nourriture pour la famille ou du paiement de factures dont la famille a du mal à s'acquitter. Dans ce cas, les parents retirent un bénéfice économique de l'exploitation sexuelle de leur fille et peuvent considérer que c'est sa façon de contribuer au revenu familial. La famille, ne reconnaissant alors pas le statut de victime de la personne mineure, peut être contrariée à l'idée de l'arrêt de la situation d'exploitation, puisqu'elle était économiquement avantageuse. CHS-Alternativo a ainsi récolté des témoignages de jeunes filles allant dans ce sens. Les filles en situation économique précaire sont donc plus vulnérables à ce type d'exploitation.

## **L'EXPLOITATION SEXUELLE DE MINEUR-E-S DANS L'INDUSTRIE DU TOURISME ET DU VOYAGE**

L'exploitation sexuelle de mineur-e-s s'illustre également à travers l'industrie du tourisme et du voyage. ECPAT Internacional définit ce délit comme étant « l'exploitation sexuelle des enfants et adolescent-e-s par une ou plusieurs personnes qui se déplacent hors de leur lieu d'habitation avec l'objectif d'avoir des contacts sexuels avec des enfants et adolescent-e-s<sup>4</sup>» [traduction libre].

Depuis quelques années, le Pérou émerge comme une nouvelle destination pour l'exploitation sexuelle d'enfants, un problème croissant auquel les autorités doivent faire face. Des réseaux se mettent en place pour répondre à cette demande, l'accès aux mineur-e-s étant facilité par des intermédiaires (agences de voyages, hôtels, services de transport, chauffeurs de taxis...). Ce phénomène affecte particulièrement les territoires de Lima, Madre de Dios, Cusco et Loreto, dont la capitale est la ville d'Iquitos<sup>5</sup>. Les statistiques liées à ce délit sont difficiles à évaluer, mais CHS-Alternativo considère qu'il s'agit d'une pratique d'envergure qui mérite une attention particulière pour préserver les droits des enfants et adolescent-e-s.

---

<sup>4</sup> CHS-Alternativo. (2013). *ESNNA : Explotación sexual en el ámbito del turismo y de los viajes* : <http://www.chsalternativo.org/blog/educativo/dossier-explotacion-sexual-en-el-ambito-del-turismo-y-de-los-viajes/>

<sup>5</sup> *Idem*.

**FOCUS : le processus de reconstruction des victimes**

Les victimes d'exploitation sexuelle peuvent avoir intériorisé la notion qu'elles doivent remplir des responsabilités d'adultes et répondre aux demandes à caractère sexuel que les personnes adultes leur sollicitent. Un important travail doit être réalisé auprès de la victime et de son environnement direct afin qu'elle puisse déconstruire ses conceptions parfois erronées de relations interpersonnelles et sexuelles, de responsabilités, de valorisation et d'estime personnelle, pour n'en mentionner que quelques-unes.

Lorsque la situation d'exploitation était vécue durant différentes étapes de son développement, les racines de la situation sont profondes et intériorisées par la victime, et le processus de guérison et de reconstruction prend du temps.

L'équipe de CHS Alternativo, en compagnie de Christine Richard, a donc profité de cette immense Foire Amazonienne et de son grand mouvement de tourisme national afin d'éduquer le public aux circonstances, aux impacts et aux pistes de solution face à l'exploitation sexuelle des filles, des garçons et des adolescent-e-s.

Grâce à des jeux, des dépliants et avec l'appui de la Direction Régionale du Commerce Extérieur, du Tourisme et de l'Artisanat (DIRCETURA), CHS-Alternativo a informé des centaines de personnes au sujet de ce problème et du soutien offert aux victimes.